



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 03/09/2021

Election municipale partielle complémentaire à Bonnefond

A la suite du décès de M. Jean-Luc Jouchoux, Maire de Bonnefond, et puisque le conseil municipal doit être au complet pour procéder à l'élection d'un nouveau maire, une élection municipale partielle complémentaire doit être organisée dans la commune.

Les électeurs et électrices de Bonnefond sont convoqués le dimanche 19 septembre 2021 en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 26 septembre 2021.

Les électeurs auront le choix entre deux candidats :

- Mme Sophie BOURZEIX
- M. Mathieu JOUCHOUX

Précisions :

- Les candidats non élus au 1^{er} tour sont automatiquement candidats au 2^e tour.
- Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Cabinet de la préfète Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex

